N°93
OCT
2026

Saint Georges du Bois

Bulletin Municipal

Édito P2
Actualités P3/12
Conseil Municipal P13/17
Travaux P18-19

Travaux d'été P20-21
Vie Scolaire P22/24
Associations P35-31
Enfance/Jeunesse P32/33

Rétrospectives P34/35
Brèves P36/40
Notre commune P41/43

Vœux du Maire
Dimanche 10 Janvier
2027 à 11h

Spectacle de Noël
et concert à l'église
Dimanche 13
décembre 2026



www.sgdb72.fr

Édito



Alors que la fin de la période de chaleur a du mal à se concrétiser, il fait encore 30° en ce jour où j'écris ces lignes, notre commune a dû prendre des mesures au cours de l'été pour atténuer les effets de la canicule dans les bâtiments recevant du public. Il s'agissait alors de mesures d'urgence.

Maintenant, il faut passer sans tarder à un autre stade, celui des mesures pérennes d'accompagnement pour nous adapter à une évolution climatique qui ne sera plus exceptionnelle.

Au niveau d'un village comme le nôtre, si nous ne partons pas de rien, il va nous falloir accélérer cette transformation. Depuis trois ans, nous avons massivement végétalisé l'espace public mais nous avons besoin de plusieurs années pour en ressentir les effets positifs. Nous disposons de trois bâtiments publics climatisés avec le restaurant scolaire, l'accueil périscolaire et l'espace culturel. Nous aurons à réfléchir comment ces bâtiments peuvent être utilisés l'été par un public en quête de fraicheur et qui souhaiterait s'y retrouver. Nous allons aussi devoir développer des dispositifs de rafraichissement dans d'autres bâtiments qui ne passent pas nécessairement par de nouveaux espaces climatisés.

Nous y travaillons déjà : brise-soleils orientables ou pas, stores extérieurs, volets pleins ajourés ou pas, brasseurs d'air au plafond, autant de solutions qui doivent être efficaces en augmentant le moins possible notre consommation énergétique. Nos priorités d'investissement sont donc revues à partir de ces besoins.

Dans ce contexte, le dynamisme de notre commune se poursuit avec deux chantiers en cours de réalisation : les 14 logements locatifs du Clos du Stade et le nouveau vestiaire dédié au club de foot qui comprendra un espace de convivialité. Ces travaux devraient durer approximativement un an. Parallèlement, le permis d'aménager de la tranche 2 du Val de l'Orne a été accordé et les travaux pourraient démarrer début 2027 (45 parcelles libres de constructeur à commercialiser + 16 logements locatifs).

Tous ces projets nous permettent de visualiser le profil de notre village à un horizon d'environ cinq ans. Pour autant, Saint Georges n'échappera pas à une évolution démographique de fond qui aura des conséquences concrètes, à savoir l'effondrement de la natalité et l'augmentation du nombre des personnes très âgées. Notre commune devra alors s'adapter à cette configuration que nous allons devoir anticiper.

En attendant, bonne lecture de ce nouveau bulletin municipal et je vous donne rendez-vous nombreux le 13 décembre pour fêter Noël avec notamment un magnifique concert de gospel.

Franck BRETEAU
Maire de Saint Georges du Bois
accueil@mairie-sgdb.fr

Saint Georges Du Bois s'organise face à la chaleur

Comme de très nombreuses communes en France, Saint Georges du Bois a été confronté cet été à de très fortes vagues de chaleur.
Afin de répondre à cette problématique en première intention, nous avons mis en place plusieurs actions pour soutenir les habitants dans ce contexte. Deux ventilateurs par classe pour l'école Trompe Souris ont été achetés par la commune qui a également installé, en partenariat avec l'APETS, des brumisateurs sur les cours de récréation.
Les locaux de l'accueil périscolaire et de la cantine (uniquement l'après-midi pour cette dernière) qui sont climatisés ont été mis à disposition des enfants et des enseignants. D'autre part, une de nos élus Marie-Pierre Ménard à passés 163 appels auprès des personnes identifiées comme vulnérables sur notre registre.

Dans une perspective plus longue, notre commune étudie les dispositifs à mettre en œuvre pour offrir des lieux rafraichis dans les bâtiments non climatisés recevant du public. Des thermomètres connectés y ont été installés permettant ainsi d'établir une échelle de priorité sur les travaux à réaliser en fonction des sites les plus chauds. Les élus ont commencé ce travail et s'appuieront ensuite sur les avis et diagnostics d'experts dans ces domaines pour envisager un plan de travaux permettant d'affronter dans les meilleures conditions les vagues de chaleur à l'avenir.



Visite des batiments par les élus



Brumisateur



PAT PIZZA

Pat'Pizza, présent tous les mercredis sur la place de la Mairie, à partir de 17h

06.85.66.11.57

Pour un meilleur service pensez à réserver

Retrouvez toutes mes pizzas sur:

www.patpizza.fr

SAINT-GEORGES-DU-BOIS

Fête Noël

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE 2026

Marché de Noël couvert de 16h à 20h, mairie
Buvette du Football Club Saint Georges-Pruillé, à partir de 16h

18h30 Vente de tartiflettes à emporter
sans réservation, quantité limitée
Restaurant Le P'tit Saint Georges

17 h Concert Gospel
Eglise
(Gospel Harmony Voices)

15h30 - 16h30
Spectacle interactif de Noël pour les enfants - Salle associative
(Planète Mômes)

Soyez prêts à partir à l'aventure !

Tracteurs illuminés départ **17h45** du magasin U Express
et arrivée place de la mairie vers 18h30



Saint Georges du Bois

Ceinture Verte Mancelle

visuel généré par IA

Carolin Butter, nouvelle volontaire européenne

Dans le but de poursuivre notre ouverture sur le monde, et plus particulièrement sur l'Europe, notre commune accueille, pour la quatrième année, une jeune volontaire européenne. Ainsi, Carolin Butter vient de nous rejoindre.
D'origine allemande, elle est née à Berlin et est âgée de 19 ans. Elle est très intéressée par la culture française et apprécie tout particulièrement le travail avec les enfants. Elle intervient au sein de l'école, de la cantine (sur le temps de repas des élèves), de l'accueil périscolaire et du centre de loisirs du mercredi matin. Carolin propose des activités et projets en lien avec la culture et la langue allemande au profit des élèves en collaboration avec l'équipe enseignante et le personnel de mairie et du Bocage Cénomans.

Vous pouvez également la rencontrer le mercredi après-midi au sein de l'espace culturel où elle participe à la tenue de la permanence de la bibliothèque.

Ainsi, elle va pouvoir perfectionner sa pratique de la langue française qu'elle maîtrise déjà très bien.

Murielle Robin, adjointe aux affaires scolaires, secondée par Marianne Challiol, conseillère municipale déléguée à la culture, sont ses tutrices en partenariat avec la maison de l'Europe de la Sarthe.



De gauche à droite : Murielle Robin, Carolin Butter et Franck Breteau

COUPON REMISE IMMÉDIATE
U express
Saint Georges du Bois
5 € OFFERTS EN BON D'ACHATS
Coupon à découper et présenter en caisse
avec un minimum d'achat de 30€ sur présentation de ce coupon valable jusqu'au 30/01/2027

Deux nouvelles collaboratrices à l'accueil de la mairie

Le 27 avril 2026, Caroline Lenormand a rejoint l'équipe des employés de la mairie en tant qu'agent d'accueil de l'agence postale de notre commune. Passionnée par les chevaux, elle exerce en parallèle le métier de gérante d'écurie de propriétaires à Vallon sur Gée.

Le 29 juin 2026, Laure Ariste a pris ses fonctions en tant qu'agent d'accueil et service à la population à l'accueil de la mairie. Démographe de formation, elle s'est reconvertie aux métiers administratifs des collectivités. Après plusieurs expériences au sein des mairies de Coulaines, de Trangé et de Pruillé Le Chétif, elle est venue apporter ses compétences au profit de tous les boisgeorgiens. Polyvalentes et complémentaires, Caroline et Laure peuvent mutuellement et ponctuellement se remplacer au sein de la mairie et de l'agence postale afin d'assurer la continuité du service public que nous vous proposons.



De gauche à droite : Caroline Lenormand et Laure Ariste

Le registre des personnes vulnérables est actualisé



Au cours de l'été, nos élus ont procédé à l'actualisation du registre des personnes vulnérables de notre commune. Il s'agit d'un fichier géré par les mairies et permettant de s'assurer de la protection des personnes inscrites en cas d'urgence, telle qu'une canicule, un grand froid ou une crise sanitaire. Ainsi, un formulaire d'inscription a été envoyé aux personnes de plus de 65 ans.

Si vous avez besoin d'aide pour remplir ce questionnaire et/ou pour le remettre à la mairie, n'hésitez pas à nous contacter au 02.43.47.18.87.

U bio
U location
CB
Ticket Restaurant®
U express Saint Georges du Bois
U DRIVE coursesu.com

NF Coaching : Une coach sportive spécialisée pour faire du sport votre allié santé à Saint Georges du Bois

Naomi Ferré, une boisgeorgienne âgée de 21 ans, a créé sa micro entreprise dédiée au coaching sportif en avril 2026. Vous avez des douleurs qui trainent, vous avez peur de bouger ou de vous reblesser et votre médecin vous a conseillé le sport, Naomi est là pour vous accompagner pour vous remettre en mouvement !

SGDB : Quel a été votre parcours ?

Naomi Ferré : J'ai toujours aimé le sport, et tout particulièrement le football que j'ai pratiqué pendant 16 ans, notamment au sein du Mans FC durant 5 ans. En parallèle, j'ai découvert le cross fit qui est aussi devenu une véritable passion !



Après avoir obtenu un bac en section sportive, j'ai validé en post bac une mention complémentaire en animation et gestion de projet dans le secteur sportif (AGSS). Puis j'ai obtenu un brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport pour tous. Je peux ainsi travailler auprès de tout public, enfant, adulte, personne âgée, personne en situation de handicap et pour tous les sports sauf les sports nautiques.
Enfin, j'ai reçu un certificat de qualification professionnelle instructeur fitness qui me permets d'exercer mon activité de coach sportive.

SGDB : A qui s'adressent vos prestations ?

Naomi Ferré : Mon activité s'adresse essentiellement aux sportifs qui ont cessé ou réduit leur pratique suite à un problème de santé, à la suite ou en complément de la prise en charge en kinésithérapie. J'interviens également au profit des personnes qui souhaitent démarrer ou renforcer une pratique sportive.
Je propose des cours en individuel au sein d'une salle de cross fit. Le prix des séances est dégressif en fonction du nombre de séances achetées et le bilan est offert.

SGDB : Quelles sont les particularités de vos interventions ?

Naomi Ferré : Je veille tout particulièrement à proposer une prise en charge personnalisée et éducative afin de faire du sport un allié santé. Dans cette perspective, je me suis également informée sur la nutrition. J'ai ainsi créé des recettes de barres protéinées à base de produits locaux et non transformés en m'appuyant sur les conseils de mon diététicien et sur les principes de la micro nutrition. Ces barres « La Balance du Goût » sont réalisées 100 % maison, y compris leur emballage.

SGDB : Comment peut-on vous contacter ?

Naomi Ferré : Il est possible de me joindre suivant ces moyens

- Par téléphone : 07.82.95.59.50 (SMS uniquement)
- Par mail : naomiferre.coaching@gmail.com
- Sur Instagram : @naomiferre.coaching

Déchets : ensemble, améliorons nos gestes de tri

La qualité du tri sur notre commune peut encore être améliorée. Une nette marge de progression est possible afin de limiter les erreurs de tri, maîtriser les coûts de traitement et préserver notre environnement.



Nous vous rappelons que les deux bacs doivent être sortis le dimanche soir avant la collecte. En raison du changement de prestataire, les bacs sont désormais collectés séparément. Si un premier bac a été vidé, merci de patienter avant de rentrer le second, qui pourra être ramassé ultérieurement dans la même journée. Pensez également à retirer vos bacs de la voie publique une fois la collecte effectuée.

Signaler un problème de collecte

En cas d'oubli de collecte ou de ramassage incomplet, merci de contacter directement les numéros suivants :

- Téléphone : 02.43.47.47.60
- Mail : proprete@lemans.fr

Il est également interdit de déposer des déchets au pied des conteneurs. Tous les déchets doivent être introduits à l'intérieur des bornes prévues à cet effet. Ces comportements peuvent entraîner des nuisances sonores, des risques pour la sécurité et une dégradation du cadre de vie. Les contrevenants s'exposent à des amendes allant de 68 € à 1 500 €.



Quelques rappels utiles

- Les déchets verts ne doivent pas être déposés avec les ordures ménagères. Ils peuvent être compostés à domicile ou apportés en déchetterie.

- Les bouteilles, pots et bocaux en verre doivent être déposés dans les colonnes à verre ou en déchetterie.

- **Respect des règles d'apport volontaire du verre**
Pour préserver la tranquillité des riverains, leur dépôt de bouteilles, bocaux et emballages en verre dans les colonnes d'apport volontaire est strictement interdit entre 22 h et 7 h.

- Certains objets ne sont pas collectés avec les déchets ménagers : jouets, fenêtres et miroirs, gravats, huiles, peintures, produits phytosanitaires, appareils électroménagers, objets volumineux ou lourds, entre autres.

- Les bouteilles de gaz vides doivent être rapportées chez leur distributeur.

Les moyens d'informations proposés sur St Georges du Bois

- Trois bulletins par an
- Un site internet www.sgdb72.fr comptant plus de 4000 visites par mois
- Une application pour smartphone avec une rubrique sondage à travers laquelle vous êtes régulièrement consulté
- Tableau d'informations interactif en facade de mairie

Bibliothèque municipale

A pleine page

Nouveautés à l'espace culturel

Au mois de juin 2026, nous avons procédé à la deuxième session d'achats de livres, BD et mangas auprès des librairies du Mans. Les livres sont choisis par l'équipe de l'espace culturel qui s'appuie notamment sur vos suggestions !

Quatre nouveaux magazines vous sont également proposés en prêt :

- So foot pour les amateurs, petits et grands, du ballon rond
- Santé Magazine
- Youpi pour les enfants âgés de 5 à 8 ans
- Images Doc pour les enfants de 8 à 12 ans

Le fond bibliothécaire de notre commune est composé d'ouvrages que nous achetons, et pour une majeure partie, de ceux que nous empruntons gratuitement à Sarthe Lecture. Un système de navettes mensuelles entre les bibliothèques de la Sarthe permet de les renouveler régulièrement et tous les ans nous leur restituons près de 800 ouvrages et nous leur empruntons un nombre équivalent. A cette occasion, des membres de l'équipe de la bibliothèque se rendent à Sarthe Lecture au Mans pour choisir des livres, BD et Mangas en tentant de répondre au mieux aux attentes des lecteurs.

N'hésitez pas à venir au sein de l'espace culturel et/ou à consulter nos nouveautés sur notre catalogue en ligne !
En raison d'un changement de fonctionnement des Finances Publiques dont dépend notre commune, les paiements des cotisations à la bibliothèque A Pleine Page ne seront plus possibles par chèque mais **uniquement en espèce**.
Pour rappel, cette cotisation s'élève à 10 € par foyer.



visuel généré par IA

Un nouveau service petite enfance dans la commune

La micro-crèche **« Les Bébés Heureux »** a ouvert ses portes fin août et accueille désormais les enfants de la commune et des environs. Installée au **3 Cours Pégase,** elle propose un accueil du **lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30,** dans des locaux neufs, entièrement pensés pour le bien-être et la sécurité des tout-petits.
La structure dispose de **12 places,** avec une possibilité d'extension à **14 places.** À ce jour, **une dizaine d'enfants sont déjà inscrits** et quelques places restent disponibles pour les familles intéressées.

Les repas sont fournis par le prestataire **Ansamble,** qui garantit une alimentation de saison, suivie par une diététicienne. Les menus intègrent des produits issus de **la pêche durable**, de filières **Bleu-Blanc-Cœur, AOP/AOC**, ainsi que du bio pour plusieurs ingrédients (œufs, épinards, yaourts, bœuf).

Deux professionnelles composent actuellement l'équipe :
- **Blandine Jouannet**, Éducatrice de Jeunes Enfants, Gérante et Directrice
- **Justine,** Auxiliaire de Puériculture

L'équipe sera renforcée progressivement en fonction des nouvelles inscriptions prévues sur **2026-2027,** pour atteindre la moyenne habituelle de **4 professionnelles** en micro-crèche.





Les locaux de plain-pied, respectent les normes **PMI.**
Le projet pédagogique s'inspire de la **motricité libre** et de certaines activités **Montessori**, pour encourager l'autonomie et le développement moteur. Chaque année, un thème guide les activités : pour **2026-2027**, les enfants exploreront **« Le monde des animaux »** à travers des ateliers d'éveil, des lectures, des balades et des temps partagés avec les familles.

Micro-crèche « Les Bébés Heureux »
3 Cours Pégase – 72700 Saint Georges du Bois
Mail : sgdb@lesbebesheureux.fr ou site web : https://lesbebesheureux.fr/

Reprise des permanences des conseillers numériques en mairie

Depuis le lundi 31 août, la permanence des conseillers numériques a repris. Le conseiller numérique est présent sur notre commune tous les lundis après-midi. Son rôle est de vous accompagner pour apprendre à maîtriser les outils informatiques et devenir autonome.

L'accueil se fera désormais dans leur véhicule dédié, stationné en mairie. Pour prendre rendez-vous, contactez la mairie 02.43.47.18.87





Appel à bénévoles : Le jardin pédagogique a besoin de vous !

L'école de Saint-Georges-du-Bois poursuit son engagement en faveur de la nature, de l'éducation au vivant et du développement durable.

Un jardin pédagogique a été créé au sein de l'établissement il y a plusieurs années, afin de permettre aux enfants de découvrir le cycle des plantes, le respect de l'environnement, l'importance de la biodiversité et le plaisir de jardiner ensemble.

Cette initiative, déjà très appréciée des élèves et des enseignants, a besoin de mains supplémentaires pour continuer à s'épanouir.

La commune recherche des habitants volontaires pour l'entretien du jardin pédagogique.



Aucune compétence particulière n'est requise : il suffit d'avoir envie de participer selon ses disponibilités. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès de la mairie.

Cette rubrique reprend des extraits des conseils municipaux.

12 mai 2026

Modification de la deliberation 20260308 concernant le montant de la subvention versee à l'APETS

Mme CHALLIOL Marianne et Mme LEMAIRE Sandrine, en tant que membre actif de l'APETS, ne participent ni au débat ni au vote concernant cette délibération.
Le montant de la subvention accordée chaque année est composé d'une somme fixe de fonctionnement et d'une somme variable pour participer aux frais du carnaval.
Cette année, les frais liés au carnaval sont moins élevés. Il convient donc de modifier le montant de la subvention en la diminuant de 1000 € à 670 €.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification de la délibération 20260803 concernant les subventions de la façon suivante : le montant accordé à l'APETS initialement fixé à 1 000 €, est dorénavant fixé à 670 €.

Adhesion au dispositif de signalement au CDG 72

Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement et les violences morales, sexuelles et sexistes, le centre de gestion a mis en oeuvre dès 2022 un dispositif de signalement auquel la commune a adhéré. Ce dispositif est amené à évoluer.
Afin de pouvoir bénéficier du nouveau dispositif de signalement mutualisé à l'échelle de la coopération régionale des 5 centres de gestion, il convient de délibérer pour permettre de signer la nouvelle convention.
Aucun frais ne sera facturé, l'ensemble des coûts étant pris en charge par la coopération régionale des 5 centres de gestion des Pays de la Loire.
Après en, avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le nouveau dispositif de signalement proposé par le CDG 72 et autorise le maire ou son représentant à signer la convention.

Budget : subvention exceptionnelle la ceinture verte

Dans le cadre des festivités de Noël, l'association « La ceinture verte » organise chaque année un défilé de tracteurs illuminés, à la suite des animations proposées par la municipalité.
Afin d'aider l'association dans l'organisation de ce défilé, il est proposé de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 €.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le versement d'une subvention de 300 € au profit de l'association « Le ceinture verte », dans le cadre de l'organisation du défilé des tracteurs illuminés de 2026, sous réserve que le défilé ait bien lieu.

Convention de servitude ENEDIS

Un projet d'extension de la vidéoprotection est en cours sur la commune, dont une partie (celle concernant la voie publique) est gérée par les services de Le Mans Métropole. Dans ce cadre, il est nécessaire d'améliorer la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique au niveau de la parcelle AE139 (parcelle du City Stade). Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention de servitude au profit d'ENEDIS selon les plans présentés en séance, et autorise le maire ou son représentant à la signer.

7 juillet 2026

Participation de la commune aux dépenses de restauration scolaire et accueil périscolaire

Il est proposé d'établir une règle de principe concernant la participation financière de la commune à la prise en charge des dépenses en matière de restauration scolaire et d'accueil périscolaire.
Cette participation calculée sur la base d'estimations lors des votes annuels des tarifs ne doit pas dépasser (hors dépenses exceptionnelles) :

- 50% pour le restaurant scolaire
- 30% pour l'accueil périscolaire

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette règle de principe.

Bilan restaurant scolaire et vote des tarifs

Pour l'année scolaire 2025-2026, le coût global de la restauration scolaire sur une période de référence de septembre 2025 à mai 2026 s'élève à 187 357 €, dont un reste à charge de 87 881 € pour la commune. Cela représente une diminution de 1,60 % des dépenses par rapport à l'année précédente.
Cette diminution des coûts s'explique par une baisse de la part alimentaire (-7,58%) et des frais généraux (-7,36%). Cette diminution s'inscrit dans une baisse du nombre de repas (- 12.97%). Les frais de personnel ont connu une augmentation (+3,38%), du fait d'une revalorisation salariale et d'un maintien des effectifs.
Sur la période de référence, le coût pour un repas s'élève à 8,46 €, et se décompose comme suit :

- Part alimentaire : 38 618 €, soit 1,74 € par repas
- Frais de personnel : 116 384 €, soit 5,26 € par repas
- Autres frais généraux : 32 354 €, soit 1,46 € par repas

Pour l'année 2026-2027, le coût pour un repas est estimé à 8,77 €. L'estimation tient compte des prévisions suivantes : diminution du nombre de repas, stabilité de la part alimentaire (en valeur absolue), hausse des frais généraux et diminution des frais de personnel suite à une diminution des effectifs.
Cela représente une hausse estimative de 31 centimes par repas.

Dans le respect de ne pas dépasser 50% de participation pour la commune et en décidant de répartir la hausse de 31 centimes prévisionnelles à part égale entre les familles et la commune, le conseil municipal approuve à l'unanimité les tarifs suivants à compter du 01/09/2026 :

Tarif enfant	4,50
PAI (allergies alimentaires)	2,70
Tarif adulte	7,45
Majoration repas pris sans inscription préalable (tarif adulte)	2,95

Bilan accueil periscolaire et vote des tarifs

Pour l'année scolaire 2025-2026 sur une période de référence de septembre 2025 à mai 2026, le coût global de l'accueil périscolaire s'élève à 74 533 €. Cela représente une diminution de 7,75% par rapport à l'année précédente.
Une baisse qui s'explique par la diminution des frais de personnel en lien avec la baisse de la fréquentation de l'accueil périscolaire (- 15,4% sur l'accueil du matin et -9,9% sur l'accueil du soir).
Le montant total des recettes s'élève à 51 118 €, soit une diminution de 14,42 % (-8,75% de CAF et -16,17% de facturation aux familles).
Le reste à charge de la commune est donc de 23 415 € soit 31% du coût global.
Les projections 2026-2027 (baisse des frais de personnels, hausse des frais généraux) s'orientent vers une stabilité des charges.
La proposition de tarifs présentée en séance a pour objectif un reste à charge prévisionnel pour la commune de 30% du coût global.

Pour l'accueil périscolaire, le conseil municipal approuve à l'unanimité les tarifs suivants, à compter du 01/09/2026 :

TARIFICATION DES FAMILLES (QF)	A compter du 01/09/2026
< 600	2,14 €/h
601 à 801	2,27 €/h
801 à 1000	2,71 €/h
1001 à 1200	2,79 €/h
> 1200	2,84 €/h

La tarification s'effectue au ¼ d'heure, comme les années précédentes.
Les autres tarifications demeurent inchangées, à savoir :

Petit déjeuner	Tarif unique	0,60 €
Goûter	Tarif unique	0,60 €
Tarif après 18h30	Par ¼ d'heure de dépassement	5,00 €
Pénalité	Non-respect du planning	2,60 € par enfant et par prestation

Acquisitions parcelles AD39 ET AD41

Une procédure constatant « l'absence de maître d'un bien » est engagée rue des Fontaines pour les parcelles AD41 et AD39.
Après vérification, ces parcelles n'ont pas de propriétaires connus et les taxes foncières s'y rapportant ne sont pas acquittées depuis plus de 3 ans.
Après un avis favorable de la CCID (commission communale des impôts directs) en 2025, des arrêtés constatant l'absence de maître d'un bien ont été pris le 23 avril 2025 (arrêtés 2025-26 et 2025-27).
Dans le respect de la procédure, l'arrêté a été affiché sur les parcelles, ainsi que

sur le tableau d'affichage de la commune à compter du 23 avril 2025, jusqu'au 23 octobre 2025. Il a également été adressé aux dernières adresses connues de propriétaires en LR avec AR (courriers revenus en mairie).
Aucun propriétaire n'a fait valoir ses droits, ni revendiqué la propriété des biens cités. Le conseil municipal peut, après les 6 mois suivant la publicité de l'arrêté municipal, incorporer les parcelles dans le domaine communal.
Le délai de 6 mois étant dépassé, le conseil municipal décide à l'unanimité d'incorporer les parcelles AD41 et AD39 dans le domaine communal, incorporation qui sera constatée par arrêté municipal.

Affaires diverses

Prise en considération des évènements climatiques dans les projets d'investissement :
M le Maire attire l'attention des élus sur la nécessité de reconsidérer les projets d'investissements futurs en priorisant ceux rendus nécessaires pour l'adaptation de la commune aux nouvelles conditions climatiques.
En ce sens, le conseil municipal est favorable à la création d'un groupe de travail autour des divers projets qui pourraient être menés à bien pour palier à ces évènements climatiques (épisodes de canicule à répétition) et créer, identifier ou aménager des lieux « rafraîchissants ».
Des pistes telles que l'identification de sentiers avec créations d'aménagements, réflexion sur le projet de la salle associative, plantations d'arbres plus grands... sont à développer.

15 septembre 2026

Vacance des locaux d'habitation : ajustement des modalités de taxation

Par délibération du 01/04/2025 la commune a instauré la Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants (THLV) afin d'inciter les propriétaires à remettre leurs biens sur le marché immobilier (mise en location ou en vente). Le taux d'imposition applicable est celui de la taxe d'habitation des résidences secondaires.
La Loi de Finances 2026 (article 1406 bis du Code Général des Impôts) fusionne à compter de 2027 les deux taxes existantes sur la vacance des logements.

- La taxe sur les logements vacants (TLV) : au bénéfice de l'Agence Nationale pour l'Habitat (ANAH) cette taxe s'applique sur les communes situées en zones tendues listées par décret,
- La taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV) : au bénéficie des communes, cette taxe s'applique en zone non tendue sur délibération prise par le conseil municipal (cas de la Ville du Mans).

Désormais une seule taxe existe, il s'agit de la Taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH).

Par ailleurs, la détermination du taux d'imposition évolue. Sur les communes situées en dehors des zones tendues, le taux peut être fixé librement dans la limite de 50%. La taxe est due pour les logements habitables non meublés vacants depuis au moins deux ans. Certains logements sont exclus du champ de la taxe :

- les logements qui ne sont pas à usage d'habitation,

- les logements détenus par les organismes d'habitations à loyer modéré (HLM) ainsi que les logements qui constituent des dépendances du domaine public,
- les logements dont la vacance est indépendante de la volonté du propriétaire (par exemple, logement mis en location ou en vente au prix du marché mais ne trouvant pas preneur ou acquéreur ou encore les logements devant faire l'objet de travaux dans le cadre d'opérations d'urbanisme, de réhabilitation ou de démolition),
- les logements occupés plus de 90 jours de suite au cours d'une des années de référence,
- les résidences secondaires meublées soumise à la taxe d'habitation.

Enfin, il est précisé qu'en cas d'imposition erronée liée notamment à l'appréciation de la vacance, les dégrèvements accordés par la DDFIP sont à la charge de la Collectivité.
Afin de maintenir la politique incitative de la collectivité dans la lutte contre la vacance des locaux d'habitation, les ajustements introduits par la loi de Finances 2026 nécessitent d'instaurer la taxe sur la Vacance des Logements d'Habitation (TVLH) en lieu et place de la THLV appliquée depuis 2016. Cette instauration ne modifie pas le dispositif existant. La détermination du taux d'imposition de la TVLH applicable en 2027 fera l'objet d'une délibération spécifique, conformément au Code Général des Impôts, dans le cadre du vote des taux de fiscalité directe locale qui doit intervenir avant le 15/04/2027.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation à compter de 2027.

Convention de droit de passage

Arrivée de Mme LEMAIRE Sandrine en séance.
A la suite des acquisitions de la commune et des aménagements effectués le long de la route Souligné, dans la poursuite de la Ronde verte, il convient de conventionner avec M Thieulard et Mme Thault pour établir un droit de passage sur des parcelles dont ils sont propriétaires.
Ce droit de passage sera accordé sur une largeur de 2 mètres pour une durée de 10 ans. Les parcelles concernées par ce droit de passage sont :

- A1345, A725 et A1341

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention de droit de passage sur les parcelles de M Thieulard et Mme Thault et autorise le Maire à signer tout document relatif à cette décision.

Accueil d'un volontaire européen

Depuis 2023 la commune est candidate auprès de la Maison de l'Europe dans le cadre de l'accueil de volontaires européens.
Par convention en date du 17 août 2026, la commune s'est engagée dans l'accueil d'un nouveau volontaire.
Le budget total nécessaire à cet accueil s'élève au maximum à 2 680 € répartis de la façon suivante :

- 360 € pour la prise en charge du dépôt de dossier
- 100 € pour la participation aux cours de français
- 160 € par mois pendant la durée du volontariat, soit 2 200 € au maximum

Vidéoprotection — Début des travaux



Le renforcement de la vidéoprotection sur notre commune franchit une nouvelle étape. Le Mans Métropole a récemment débuté les travaux préparatoires nécessaires à l'installation de nouvelles caméras, avec notamment la mise en place de trois nouveaux points de livraison électrique (PDL) situés **rue de Pruillé**, **rue de Souligné** et au niveau du **City Stade**.

Pour rappel, ce projet global s'articule autour de deux volets complémentaires :

Volet 1 : Contrôle des flux routiers (Financement Le Mans Métropole)

Bien que la commune dispose déjà d'un équipement existant, les retours d'expérience et les sollicitations de la gendarmerie ont mis en évidence certains points de faiblesse. Ce premier volet vise à accroître la qualité et le nombre de points de captation des axes routiers stratégiques pour optimiser le travail des forces de l'ordre.

Volet 2 : Protection des bâtiments publics et lieux stratégiques (Financement communal)

Déployée dans un second temps et entièrement prise en charge par la commune, cette seconde phase ciblera les abords de nos bâtiments publics et certains espaces d'intérêt général. L'objectif est de lutter concrètement contre l'accroissement des incivilités et des dégradations constatées ces derniers mois.

Les travaux des nouveaux vestiaires de football sont lancés

Les travaux de construction des nouveaux vestiaires destinés au club de football de Saint Georges du Bois et de Pruillé-le-Chétif ont débuté avant l'été, marquant une étape importante pour la vie sportive locale.

Porté conjointement par les deux communes, via le syndicat intercommunal du Bocage Cénomans, ce projet répond à la nécessité de disposer d'équipements mieux adaptés aux besoins des licenciés, des encadrants et des bénévoles du club. Les futurs vestiaires offriront des conditions d'accueil et de pratique plus confortables, en adéquation avec le dynamisme du football local.

Sauf aléa particulier, la livraison de cet équipement est prévue pour la rentrée 2027. D'ici là, les différentes phases du chantier se poursuivront afin de donner naissance à une infrastructure moderne et fonctionnelle au service des sportifs.



Des travaux achevés à l'église

Durant le premier semestre 2026, des travaux ont été réalisés à l'église de Saint Georges du Bois. Le dôme, dont la peinture était dégradée, a été restauré et a retrouvé tout son éclat.

Par ailleurs, l'horloge de l'église, arrêtée plusieurs semaines en raison d'une panne sur un mécanisme ancien, a pu être réparée après la fabrication d'une pièce spécifique. Elle fonctionne désormais à nouveau normalement.

Ces interventions ont permis de préserver et de valoriser ce patrimoine emblématique de la commune.





SAIN ET TOIT
Saint-Georges-du-Bois

PRÉPAREZ VOTRE TOITURE AVANT L'HIVER

Mousses, lichens, traces rouges ou noires ?

Nettoyage de toitures • Façades • Terrasses

SANS HAUTE PRESSION SUR LES TOITURES



DEVIS GRATUIT

02 55 99 44 72

www.sain-et-toit.fr



Entreprise locale à Saint-Georges-du-Bois
Intervention principalement depuis le sol • Visite de contrôle incluse

Les travaux d'été à l'école



Comme chaque été, afin de maintenir en état nos bâtiments, nous avons réalisé quelques travaux d'entretien et de nettoyage au sein de nos écoles élémentaires et maternelles.
Les services techniques et les services de ménage de l'école, secondés par quelques entreprises extérieures (pour les plus gros travaux) ont œuvré pour que les élèves bénéficient d'une rentrée au sein de locaux propres et confortables.

- Les vélos des enfants ont été vérifiés
- Les deux écoles ont bénéficié d'un «grand ménage» : vitres, sols, mobiliers, jeux...
- La salle de motricité de l'école maternelle a été repeinte en blanc
- La peinture du bardage extérieur en bois gris de l'école maternelle a été refaite
- Les jeux de l'école maternelle et le sol adjacent ont été remplacés.
- Des brumisateurs ont été installés dans les deux écoles
- L'escargot dessiné au sol de la cour de l'école maternelle a été repeint
- Le bardage en bois du préau de l'école maternelle a été remanié
- La peinture au-dessus de la fresque du hall de l'école primaire a été refaite
- La clôture du jardin pédagogique et deux bacs de plantations ont été rénovés.



Six jeunes boisgeorgiens ont également apporté leur concours à ces interventions dans le cadre de l'opération «Argent de Poche» organisée par le service jeunesse du Bocage Cénomans. Ils ont ainsi participé aux travaux de remaniement du bardage en bois du préau de l'école maternelle.

Un Espace Naturel Réhabilité pour les Élèves



Le jardin pédagogique situé à proximité immédiate de la maternelle a bénéficié d'une rénovation ciblée.
Véritable espace d'apprentissage en plein air, cet aménagement ombragé permet aux enfants du groupe scolaire de s'initier au jardinage grâce à des bacs de plantation dédiés aux légumes, arbres fruitiers et fleurs, complétés par une réserve d'eau et du mobilier adapté à leur taille.
Afin de sécuriser et d'améliorer le site pour la rentrée, les équipes techniques ont entièrement remplacé la clôture d'accès du côté de la cour de la maternelle.
Deux bacs de culture détériorés ont également été remis à neuf.

La bibliothèque de l'école a déménagé

L'école maternelle, n'accueillant désormais plus que deux classes, la bibliothèque des élèves a été transférée au sein d'une ancienne classe, offrant ainsi plus d'espace et de luminosité aux jeunes amateurs de livres.



Les moyens d'informations proposés sur St Georges du Bois

- Trois bulletins par an
- Un site internet www.sgdb72.fr comptant plus de 4000 visites par mois
- Une application pour smartphone avec une rubrique sondage à travers laquelle vous êtes régulièrement consulté
- Tableau d'informations interactif en facade de mairie



Rentrée scolaire 2026 : 184 élèves accueillis à l'école



Mardi 1er septembre, 184 élèves ont effectué leur rentrée au sein des 8 classes de l'école, réparties entre 2 classes maternelles et 6 classes élémentaires, dont une classe de grande section/CP. La moyenne d'élèves par classe est de 23 élèves.

Malgré la fermeture d'une classe liée à la baisse générale des effectifs, l'équipe enseignante est conservée et accueille cette année une nouvelle collègue, **Camille Pavageaud**, assurant la décharge de direction.

Découvrez l'équipe d'enseignants pour cette année 2026-2027 :

Mme ALAIN Anne-Gaëlle	cycle 1 PS/MS
Mme GAUTRON Marie	cycle 1 MS/GS
Mme BATTEUX Maité	cycle 1 et 2 GS/ CP
Mme OGER Alice	cycle 2 CP/CE1
Mme POIRIER Sophie	cycle 2 CE1
Mme CARNAUT Dominique	cycle 2 et 3 CE2/CM1
Mme CERUTTI Nathalie	cycle 3 CM1
M. DORANGEON Yvan et Mme PAVAGEAU	cycle 3 CM2

Une équipe éducative renforcée

L'équipe éducative accueille cette année deux nouvelles recrues : Carolin, bénévole européenne originaire d'Allemagne, et Léa en service civique. Elles participent et contribuent aux projets et à l'animation de l'école. Léa accompagne nottament des élèves en ateliers math en CM2. Carolin a déjà rencontré les élèves de CM2 lors d'un échange culturel enrichissant.
Bienvenue à toutes les deux !



Léa



Carolin

Les animaux comme fil conducteur

Cette année, toutes les classes de l'école travaillent autour d'un thème commun : **les animaux.** De nombreuses activités sont menées en classe et plusieurs sorties pédagogiques sont prévues, notamment à l'Arche de la Nature, au Domaine de Pescheray, au Zoo de La Flèche, au Musée de Tessé et au Carré Plantagenêt.
Les élèves de PS/MS, MS/GS, GS/CP, CP/CE1 et CM1 ont également participé à l'opération « **Nettoyons la Nature** », une action citoyenne en faveur de la protection de l'environnement.



Poursuite de la modernisation du parc informatique

Chaque année, la municipalité veille à maintenir un équipement numérique performant pour les élèves et le corps enseignant. Avec un parc global conséquent comprenant **10 ordinateurs enseignants, 50 ordinateurs élèves, 15 tablettes et près d'une dizaine de vidéoprojecteurs** (dont 6 interactifs), un effort de renouvellement régulier est indispensable.
Cette année encore, la commune a fait l'acquisition de 6 nouveaux ordinateurs et d'un vidéoprojecteur pour remplacer progressivement le matériel vieillissant.
En complément, des travaux d'aménagement technique ont été réalisés durant

l'été : à la suite d'une réorganisation du mobilier au sein d'une classe de primaire, des câblages et prises **HDMI et USB** ont été installés pour garantir un confort d'utilisation optimal au quotidien.

Augmentation des tarifs du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire

Lors de sa séance du 7 juillet, le conseil municipal a voté à l'unanimité une évolution des tarifs du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire pour l'année 2026-2027.
Au préalable, les élus ont adopté un principe de gestion visant à encadrer la participation financière de la commune. Cette « règle d'or » fixe une prise en charge maximale de 50 % du coût de la restauration scolaire et de 30 % de celui de l'accueil périscolaire.
Pour la restauration scolaire, le coût réel d'un repas est estimé à 8,77 € pour la prochaine année scolaire, contre 8,46 € l'an passé. Cette hausse s'explique principalement par la baisse des effectifs scolaires, qui réduit le nombre de repas servis sans diminuer les besoins d'encadrement. L'augmentation sera partagée entre la commune et les familles. Pour un enfant fréquentant le service toute l'année, le surcoût représentera environ 21 €.
Concernant l'accueil périscolaire, la diminution des effectifs entraîne également une baisse des recettes et des aides perçues. Malgré une réduction des dépenses de personnel, une revalorisation des tarifs est nécessaire. Le tarif horaire passera ainsi à 2,84 € au lieu de 2,70 € pour la majorité des familles concernées.
Les autres tarifs, selon le quotient familial CAF, sont consultables sur le site internet de la commune.

L'accueil périscolaire a ouvert ses portes aux familles !

Vendredi 5 juin 2026, l'accueil périscolaire de notre commune a ouvert ses portes aux familles. Elles ont ainsi pu découvrir et admirer les nombreuses œuvres que leurs enfants ont réalisées tout au long de l'année sur les temps d'accueil du matin et du soir. Une ambiance conviviale qui a permis aux parents d'exprimer leur satisfaction tant sur la qualité de l'accueil, au travers des activités et goûters proposés, que sur le travail réalisé par leurs enfants.



Associations	Président ou Contact	Téléphone	Mail/Blog
Akiltoor	Antoine DENIAU		Mail : akiltoor@gmail.com
Association des Parents d'élèves de l'Ecole Trompe Souris			Mail : apets72700@gmail.com
Association Sportive de Pétanque Boisgeorgienne	Nathalie PASTEAU	06.81.49.40.14	Blog : aspb.asso-web.com
Buckmaster Wargames72			Mail : jeanchristophe.bongard@gmail.com
Dynamiques Boisgeorgiens	Max MORANCE	02.43.47.24.66	Mail : assos72-dynamiquesboisgeorgiens @yahoo.fr
Football Club Saint Georges Pruillé	Florent MANCEAU	06.50.94.90.36	Mail : flomanceau1@gmail.com Site : essgb.footeo.com
Groupe Chantant (chorale)	Alain SAUDRAIS	02.43.29.35.12	Mail : alma5372@orange.fr
Le Temps D'oeuvre	Aïssa Lamizana :		Site : helloasso.com/associations/le-temps-d-oeuvre Mail : letempsdoeuvre@gmail.com
S.G.B taekwondo	Marwan GUIMIER	06.02.14.83.22	Mail : sgb.taekwondo72@gmail.com
St Georges Bien Etre (gymnastique)			Mail : sgbe72700@gmail.com
Tea and talk			Mail contact : annwatsonannic@gmail.com Mail association : teaandtalk72@gmail.com
Union Nationale des Combattants	Roger CHOLEAU	02.43.47.19.95	

Le groupe chantant a repris ses activités à l'issue de la trêve estivale.

Les répétitions, qui se déroulent chaque Lundi, de 14H00 à 15H30, dans l'annexe culturelle, sous la houlette de Paul, notre accordéoniste, s'enchaînent dans la bonne humeur, préparant ainsi le groupe aux animations qu'il effectue régulièrement, notamment dans les résidences pour personnes âgées de la région mancelle (11 sorties sont d'ores et déjà programmées pour fin 2026 et 2027).

Profitant d'un répertoire de chansons françaises connues, nos chanteuses et chanteurs se font donc plaisir tout en transmettant leur joie et leurs émotions. 41 personnes sont inscrites à ce jour et une trentaine de celles-ci participent régulièrement aux répétitions.



Nous avons ainsi atteint notre seuil de capacité d'accueil dans les locaux utilisés, que cela soit pour les répétitions comme pour nos sorties en résidences. Mais notre effectif évolue au gré de désistements divers (problèmes de santé, déménagements, etc..). N'hésitez donc pas à nous contacter si notre activité vous intéresse.

Le Président Alain SAUDRAIS - **Tél :** 06.71.30.13.59 / **Mail :** alma5372@orange.fr

Saint Georges Bien Être : une rentrée réussie

Après un arrêt très soudain de nos cours en juin dernier pour cause de canicule, notre association a repris ses activités en septembre. A ce jour, notre association compte 190 adhérents dont 131 Boisgeorgiens et Boisgeorgiennes. Des changements sont intervenus depuis la fin de l'année sportive.

En effet, Élise, qui animait des cours de gymnastique douce et tonique ainsi que de pilates, nous a quittés pour de nouvelles aventures. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses projets.

Bienvenue à nos nouveaux animateurs : **Laurence** pour la gym douce et tonique du mardi, **Antoine** pour la gym tonique du mercredi et **Tom** pour le pilates du jeudi.

Virginie, **Timothée** et **Jennifer** assurent toujours les cours de yoga du lundi et jeudi, du pilates les lundi et vendredi ainsi que le step également le vendredi.

Laurence est coach sportif diplomée d'état «forme et force». Elle a plus de 25 ans d'expérience en club et associations certifiées les MILLS. Elle est également éducatrice APA.

Antoine est coach sportif titulaire du BPJEPS AF (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport). Il est passionné par le fitness, la musculation et le bien-être. Pour lui, la pratique du sport doit amener chacun à une meilleure qualité de vie.











Nos animateurs et animatrices



Outre ses cours de pilates à SGBE, Tom est également professeur d'EPS dans un IME et est enseignant en Activité Physique adapté au sein d'une MAS (Maison d'Accueil Spécialisée). Développer les activités physiques autour de la santé est pour lui une priorité.

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour nous aider en rejoignant le bureau de l'association ou pour l'ouverture et la fermeture de la salle associative et de la salle annexe de l'espace culturel sous la mairie lors de nos activités.

Que vous soyez adepte d'une mise en forme tout en douceur et légèreté ou d'une recherche plus approfondie, Saint Georges Bien Être est l'association qu'il vous faut !
Contact : sgbe72700@gmail.com

FC.SGP



Après 5 années à la tête du FC.SGP, Anthony Folliot, chaleureusement remercié, a passé la main à Florent Manceau (voir photo à droite), licencié du club comme éducateur, dirigeant et joueur depuis près de 10 ans. Pour rappel, au FC.SGP, toutes les catégories sont représentées, de l'école de foot aux séniors dont l'équipe fanion évolue en Régional 3 (R3), en passant par les vétérans ou le foot en marchant.



Le 5 septembre dernier, le tournoi annuel des jeunes, U10-U11 / U12-U13, la Fusion'Cup J-M Roger, s'est déroulé dans la joie et l'amour du ballon rond. Un grand merci aux équipes participantes et aux bénévoles pour l'organisation.

Sur le plan sportif, les championnats n'ont démarré que le week-end du 20 septembre. Les matchs de Coupe de France ont néanmoins pu avoir lieu. Dans cette compétition, notre équipe séniors A a été éliminée, en livrant une belle bataille, au 3ème tour, par Château-Gontier (R3) sur le score de 4-2.
Après une première saison au niveau régional, notre équipe séniors A va tout faire pour bien figurer dans ce championnat, avec votre soutien !

Une très bonne nouvelle.... les travaux des nouveaux vestiaires à Saint Georges du Bois ont démarré au cœur de l'été.... à la plus grande joie de tous les licenciés et des équipes visiteuses qui seront accueillis dans de meilleures conditions.

Le FC.SGP organisera en novembre sa tombola de Noël, avec de nombreux lots, notamment pour les enfants. Le club participera, comme chaque année, au Téléthon avec le défilé des tracteurs illuminés. Enfin, le FC.SGP participera le 13 décembre à la fête de Noël à Saint Georges du Bois avec la tenue d'un stand.



Nous comptons sur vous pour venir nous encourager pour cette nouvelle saison 2026 2027 qui s'annonce palpitante....

A.P.E.T.S

L'APETS est l'association des parents d'élèves de l'école Trompe Souris. Son objectif : faire vivre l'école, créer des moments conviviaux et récolter des fonds pour financer les projets des enfants. Pour cela, l'APETS organise tout au long de l'année **des évènements pour les enfants et leurs familles ainsi que des ventes et des commandes groupées.**

- 07 et 08 novembre 2026 : **bourse aux jouets**
- Septembre-Octobre : **gâteaux Bijou**
- Décembre : **chocolats Noël**

D'autres rendez-vous suivront dans l'année : carnaval, fête de l'école...
Au mois de juin 2026, L'APETS a du revoir l'organisation de la fête de l'école en fonction de la canicule. Seul les spectacles des enfants, une buvette , une vente de pistolets à eau et une tombola ont été maintenues. L'APETS remercie tout particulièrement les commerçants de Saint Georges du Bois qui ont donnés de nombreux lots. Et pour la première fois, l'association a présenté aux familles une **danse chorégraphiée** par Jennifer, éducatrice sportive et parent d'élève.



Cette année l'APETS a pu verser **6000€ à l'école** aux projets et activités des enfants. Pour continuer à organiser toutes ces actions, nous avons besoin de vous ! **Chaque coup de main compte !"**

L'ASPB (Association Sportive Pétanque Boisgeorgienne) vous informe :

Les amateurs de pétanque peuvent se retrouver au sein de notre association où ils seront les bienvenus. Les jours d'entrainements sont les mercredis et vendredis après-midi et le tarif de l'adhésion est de 25 € par an. L'association organise et participe à des concours tout au long de l'année qui rencontrent un grand succès et au cours desquels la bonne ambiance et la convivialité sont présentes. (Participation : 6€). Le dernier de l'année a eu lieu le 26 septembre. Par ailleurs, 4 équipes de l'association se sont engagées en triplettes à un concours qui a eu lieu en Espagne début septembre. Les résultats ont plutôt été satisfaisants : 1 équipe en demie finale / 1 équipe en 8ème de finale et 2 équipes en 16ème de finale. Un site est créé pour les adhérents afin de communiquer et de connaître les actualités de l'association. L'assemblée générale aura lieu le 30 octobre Si vous souhaitez nous rejoindre en tant qu'adhérents, n'hésitez pas à contacter l'un des membres du bureau.

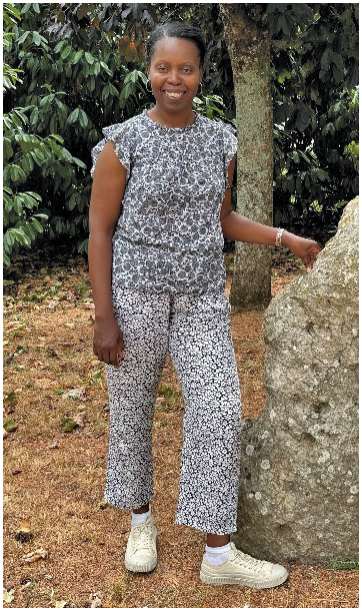


Nathalie PASTEAU (Présidente) : 06.81.49.40.14
Francis BLIN (Secrétaire) : 06.21.80.73.66

Association Le Temps d'Oeuvre : Faire – Transmettre – Réemployer



Le Temps d'Œuvre est une association culturelle créée par une boisgeorgienne, Aïssa Lamizana, au début du mois de juillet 2026.



SGDB : Qu'est-ce qui a motivé la création de cette association ?

Aïssa Lamizana : Je suis créatrice textile et je suis passionnée par l'artisanat et le recyclage de vieux vêtements. De plus, l'année dernière j'ai organisé un marché éco-créatif à Saint Georges Du Bois, évènement qui est venu alimenter ma réflexion.

Dans cette continuité, j'ai décidé de créer cette association. Notre volonté est de promouvoir les savoir-faire, le travail manuel, le fait main et le réemploi à partir du constat que derrière chaque création artisanale il y a un geste, un métier, une passion et un temps de fabrication qui mérite d'être reconnu. Nous voulons valoriser un patrimoine vivant, soutenir l'artisanat local et une consommation plus responsable.
Nous souhaitons également favoriser la rencontre entre les créateurs, les artisans et le public au cours d'événements à taille humaine.

SGDB : Quelles activités proposera votre association ?

Aïssa Lamizana : Elle proposera des rendez-vous culturels au travers d'expositions-ventes, de démonstrations de savoir-faire, et à terme d'ateliers de découverte au cours desquels les visiteurs pourront prendre le temps d'échanger avec les artisans au cours d'événements à taille humaine. Nous souhaitons vivement inscrire nos actions dans le tissu local, en particulier à Saint Georges Du Bois.

SGDB : Comment peut-on rejoindre votre association ?

Aïssa Lamizana : Comme l'association vient tout juste d'être créée, nous ne prévoyons pas dans l'immédiat de mettre en place un système d'adhésion. Pour le moment, nous souhaitons surtout faire connaître l'association, créer un réseau de professionnels et proposer progressivement des actions ouvertes au public.

SGDB : Comment peut-on vous contacter ?

Aïssa Lamizana : Nous avons un site internet et mis en place une adresse mail :

- helloasso.com/associations/le-temps-d-oeuvre
- letempsdoeuvre@gmail.com

S.G.B taekwondo

Le club SGB Taekwondo est devenu plus qu'un club sportif. Il accueille vos enfants à partir de 3 ans, débutants et confirmés. Une section qui met en valeur le respect, la discipline, la confiance en soit, la persévérance et surtout le partage de valeurs qui saura aider vos enfants à grandir et s'épanouir dans cette discipline martiale.

La saison dernière pas moins de 51 enfants et adolescents ont pu fouler les tapis. Loisirs ou compétitions, chacun s'y retrouve et les différents échanges, avec 2 autres clubs, permettent une évolution réelle.

Vos enfants peuvent rejoindre la section tout au long de l'année.

Baby (3-6 ans) : tous les samedis de 10H00 à 11H00

Enfants (7-11 ans) : tous les samedis de 11H00 à 12H00

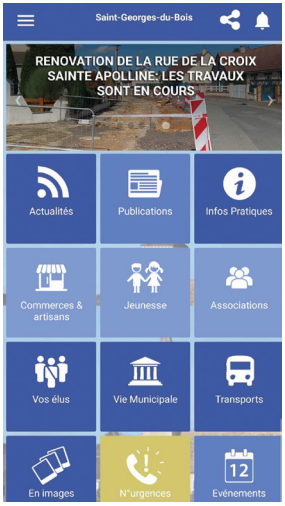
2 Mercredis par mois (semaine impaire) de 18H00 à 19H00

Ados adultes (à partir de 12 ans) : tous les samedis de 12H00 à 13H30 et 2 mercredis par mois (semaine impaire) de 19H00 à 20H15

Programme jusqu'à fin 2026

- Stage combat enfants benjamins minimes : Samedi 17 octobre 2026 de 14h00 à 17h00
- Stage d'automne combat cadet junior senior : Le 19 et 20 octobre 2026 10h00 - 13h00 / 14h00 – 17h00
- Reconduction de l'après-midi contre les violences faites aux femmes (gratuit sur inscription) limité à 20 personnes : Le samedi 28 novembre 2026
- Stage technique avec un grand maitre 7eme dan de Taekwondo : le dimanche 29 novembre 2026



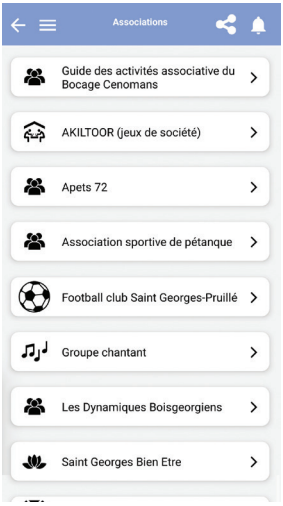


Pour rester au courant des dernières actualités et alertes, téléchargez l'Application mobile «My Mairie» et choisissez St-Georges du Bois,

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

my mairie



Les Dynamiques Boisgeorgiens

Les activités après-midi : Jeux de cartes, de société et Loisirs créatifs partagés sont désormais organisés deux fois par mois le mercredi après-midi des semaines paires à partir de 14h00. Les initiations danse musette sont réalisées tous les mardis soir à partir de 20h00.

Les randonnées pédestres sont programmées une fois par mois le lundi après-midi à partir de 13h30 suivant le calendrier établi.

Le programme d'octobre 2026 à Janvier 2027 est le suivant :

Réservé aux adhérents :

- Mercredi 18 Novembre 2026 journée retrouvailles organisée à BAUGÉ EN ANJOU (49)
- Vendredi 20 Novembre 2026 Repas spectacle programmé à MULSANNE (72)
- Samedi 5 Décembre 2026 Repas de Noël de l'association Salle associative à St Georges du Bois
- Vendredi 11 Décembre 2026 Journée 50ème anniversaire de Générations Mouvement Fédération de la Sarthe organisé Parc des expositions Le Mans.
- Samedi 23 Janvier 2027 Assemble Générale association Les Dynamiques Boisgeorgiens

Tea and talk : une année conviviale à Saint Georges du Bois

L'association Tea and Talk a lancé sa nouvelle saison avec un barbecue convivial le 19 septembre 2026. Un moment de partage qui a réuni habitants et adhérents dans une ambiance détendue et festive.



Les prochains événements à ne pas manquer :

Tea and Talk propose tout au long de l'année des rendez-vous variés, ouverts à toutes et tous :

- Halloween déguisé : 30 octobre 2026 Une soirée ludique pour petits et grands, avec costumes et surprises.

Cheese & Wine : 27 novembre 2026 Un moment gourmand autour des fromages et vins, dans l'esprit du partage franco-britannique.

Christmas Party : 18 décembre 2026 L'incontournable fête de Noël de l'association, toujours très appréciée.

Galette du Roi : 15 janvier 2027 Pour bien commencer l'année autour d'une tradition française.

Adhésion :

L'inscription à Tea and Talk est valable **du 1er septembre 2026 au 1er septembre 2027.**

Tarifs :

- **25 € pour un couple**
- **15 € pour une personne seule**

Pour toute information ou inscription :

annwatsonannic@gmail.com



Le SIVOM du Bocage Cenomans

Petite enfance (0-3 ans) et parentalité

De septembre à décembre 2026, le Relais Petite Enfance du Bocage Cénomans propose une programmation riche pour les familles du territoire : ateliers lecture (Le Petit Rat Conteur les 16 octobre et 20 novembre), découverte du cirque (20 octobre au Mans), musique (21 octobre à Fay), cuisine (25 novembre à Pruillé-le-Chétif), et contes (17 décembre). La P'tite Parent'aise du samedi (7 novembre et 7 décembre à Pruillé) offre un espace d'échange pour les familles. Les séances de Jeux et Rencontres mensuelles à Saint Georges du Bois favorisent les rencontres entre enfants et assistantes maternelles. Un concert de Noël clôturera l'année le 11 décembre à Trangé, réunissant assistantes maternelles, enfants et parents.
Tous les rendez-vous et propositions de sorties en Sarthe à retrouver dans la Lettre de la Parentalité disponible sur notre site internet.
Pour toutes questions ou informations :
contactez le Relais Petite Enfance au 02.52.19.21.80 (option 1)
ou par mail à petiteenfanceparentalite@bocagecenomans.org

Responsable générale du Bocage Cénomans



Service Petite enfance





Service Enfance Jeunesse



Enfance (3-11 ans)

L'accueil de loisirs des mercredis est reparti ! Les enfants de 3 à 11 ans sont accueillis sur deux sites : à Saint Georges du Bois et Chaufour-Notre-Dame. Ces structures offrent un cadre ludique et éducatif pour les jeunes du territoire.

Nouvelle directrice au Bocage
Amélie DELAUNAY a rejoint l'équipe du Bocage Cénomans en tant que directrice adjointe des accueils collectifs de mineurs. Elle sera présente les mercredis et pendant les petites vacances à Chaufour-Notre-Dame, et aura également en charge l'organisation du séjour pré-ados de l'été 2027.
Passionnée et créative, Amélie connaît bien le Bocage Cénomans. Elle a évolué dans l'animation au sein de la structure, d'abord comme animatrice et enfin directrice. Au fil de son parcours, elle a su développer son expérience, ses compétences et sa créativité, tout en construisant une véritable connaissance des enfants, des équipes et du fonctionnement des accueils de loisirs.

Jeunesse (11-17 ans)
les boca'jeunes (ex-tickets sport) débarquent du 19 au 30 octobre 2026 :

- **Première semaine : le local jeunes du 19 au 23 octobre**

NOUVEAU

De 14h00 à 17h00, le service jeunesse installe chaque jour un local éphémère dans une commune différente (exemple : lundi 19 octobre à Saint Georges du Bois à l'annexe de la salle associative). Ce sera un espace ouvert où les jeunes pourront venir se retrouver, échanger, partager leurs envies et leurs besoins, mais aussi proposer des idées et imaginer de futurs projets.
Si tu résides dans l'une des communes du Bocage, tu peux venir tous les après-midis même lorsque le local est installé dans une autre commune.

- **Seconde semaine : activités jeunesse du 26 au 30 octobre**

Construite à partir des envies des jeunes et en lien avec l'équipe d'animation. Pour participer, il suffit de s'inscrire sur l'Espace Famille, puis de se rendre, le jour de l'activité, à la mairie de sa commune. Une navette permet ensuite aux jeunes de rejoindre directement le lieu de l'activité.

Un projet européen à vivre ensemble : et si c'était toi ?

Le Bocage Cénomans permet également aux jeunes de participer et créer un séjour européen. Pour intégrer cette dynamique, il faut être âgé de 14 à 17 ans, être résident de l'une des communes du Bocage Cénomans et surtout avoir envie de s'investir dans un projet collectif. Groupe composé de 12 jeunes.
Tout au long de l'année, les jeunes participent à différentes actions permettant de construire et contribuer au financement de leur séjour, tout en développant leur autonomie, leur esprit d'équipe et leur ouverture sur l'Europe.

Les chantiers « Argent de poche » continuent



Tu as entre 14 et 17 ans ? Tu souhaite découvrir le monde du travail et gagnez ton autonomie. Tu peux t'inscrire auprès du service jeunesse.
Pour en savoir plus :
- site internet : https://syndicat-bocage-cenomans.fr/
- Nos réseaux Facebook/Instagram : Bocage Cenomans.

Les moyens d'informations proposés sur St Georges du Bois

- Trois bulletins par an
- Un site internet www.sgdb72.fr comptant plus de 4000 visites par mois
- Une application pour smartphone avec une rubrique sondage à travers laquelle vous êtes régulièrement consulté
- Tableau d'informations interactif en facade de mairie



Les dynamiques boisgeorgiens fêtent leurs 50 ans



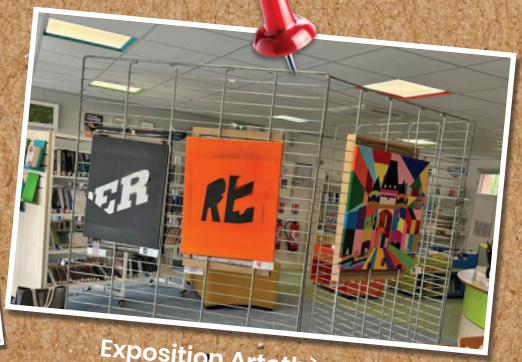
Le directeur Yvan Dorangeon avec François Goujon, généreux donateur pour l'école, à droite sur la photo



Remise des lots européens aux participantes au concours « Mon Voyage en Europe »



Soirée organisée par l'association TEA and TALK



Exposition Artothèque à l'espace culturel



10 ans du football club
Saint Georges Pruillé



Une balade nature menée par France nature environnement Sarthe et Le Pays du Mans pour explorer la faune et la flore locales.



Déambulation boisgeorgienne :
Une découverte conviviale des nouveaux chemins de randonnée !

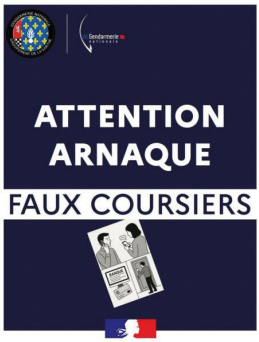


Journée du patrimoine



Recrudescence des arnaques aux faux coursiers et/ou au « spoofing » en Sarthe. Soyez vigilants !

Le groupement de gendarmerie de la Sarthe constate une multiplication des escroqueries par usurpation d'identité accompagnées parfois de l'utilisation frauduleuse de numéro de téléphone (« spoofing ») sur l'ensemble du département. Vous recevez un mail, un SMS, ou un appel et les coordonnées affichées peuvent être celles de votre banque ou de la gendarmerie, de la part d'un individu se faisant passer pour un conseiller bancaire ou un gendarme. Il vous informe d'une opération suspecte sur votre compte et vous convainc de communiquer votre code secret, de valider des opérations sur votre application bancaire (qui sont en réalité ses propres virements frauduleux) ou de remettre votre carte à un prétendu coursier.



Plusieurs victimes ont déjà subi de lourds préjudices financiers.
Voici les bonnes pratiques rappelées par la gendarmerie :

- Ne communiquez jamais vos données personnelles, votre numéro de compte ou de carte bancaire ou codes secrets et ne validez aucune notification de sécurité sur votre application à la demande d'un tiers.
- Ne confiez jamais vos moyens de paiement à un inconnu.
- Ne croyez pas les informations qui s'affichent sur votre écran : les escrocs utilisent des logiciels pour falsifier le numéro qui s'affiche (le spoofing).

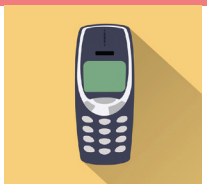
En cas de doute, contactez directement votre établissement bancaire et/ou le 17 pour être mis en relation avec la police ou la gendarmerie et n'utilisez pas le numéro de téléphone affichés sur votre téléphone.



Nouvelle aire de jeux au Parc de la Rivière : installation achevée

La nouvelle aire de jeux du Parc de la Rivière est ouverte depuis fin juin.
Vous y retrouvrez toboggan, jeux à ressort baleine, pont de singe.

Éditeur de la publication: Mairie de St Georges du bois
Directeur de la publication: Franck Breteau
Couverture: Vue du clocher de l'église (pris depuis la Rue de Sablé)
Conception/Maquette/Retouche Photo: Vincent Meunier (vincent-meunier.fr)
Impression: Numeriscann'24 (Tirage en 1200 exemplaires)
Dépôt légal: Bibliothèque municipale d'Angers, 49 rue Toussaint



Téléphonie et Internet : place aux nouvelles générations !

Les réseaux de télécommunication évoluent sur l'ensemble du territoire pour laisser place à des technologies plus rapides, plus fiables et moins énergivores (fibre optique et 4G/5G). Deux transitions majeures s'organisent et vont impacter nos équipements dans les mois à venir.

L'arrêt progressif de la 2G et de la 3G : Les opérateurs télécoms ont planifié l'extinction définitive de leurs anciens réseaux mobiles.

- **Réseau 2G :** Fermeture prévue à la fin de l'année 2026 (notamment le 15 novembre 2026 pour SFR).
- **Réseau 3G :** Arrêt échelonné entre fin 2028 (Orange, SFR) et fin 2029 (Bouygues Telecom).

À retenir : Si vous utilisez des téléphones très anciens, des systèmes d'alarme, de la téléassistance ou des équipements connectés fonctionnant uniquement en 2G/3G, il est nécessaire d'anticiper leur remplacement auprès de vos fournisseurs.
Astuce simple pour les téléphones mobiles : Si l'icône « 4G » ou « 5G » s'affiche en haut de votre écran de téléphone, vous n'avez rien à faire !

Fermeture du réseau cuivre (ADSL) : le calendrier local avec Sartel

En Sarthe, l'infrastructure historique en cuivre, qui achemine l'ADSL et la téléphonie fixe traditionnelle, est progressivement fermée au profit du réseau public de fibre optique déployé par **Sartel / Sarthe Numérique.** La dernière étape pour notre commune est la **Fermeture technique définitive (31 janvier 2028 pour Saint Georges du Bois) :** À cette date, le réseau cuivre sera définitivement coupé sur notre commune. Les connexions ADSL et les lignes fixes traditionnelles cesseront de fonctionner.

Que devez-vous faire ?
Si vous utilisez encore l'ADSL ou un téléphone fixe branché sur la prise murale classique, **n'attendez pas la date limite.** Contactez dès à présent l'opérateur de votre choix et planifiez le raccordement de votre logement à la fibre optique afin d'éviter toute interruption de service.

Élections sénatoriales en Sarthe

Les élections sénatoriales se sont déroulées le 27 septembre dernier pour notre département (la moitié des 348 sénateurs était renouvelable).



En Sarthe, nous disposons de trois sénateurs dont l'aire géographique est l'ensemble du département (contrairement aux députés, il n'y a pas de circonscription).

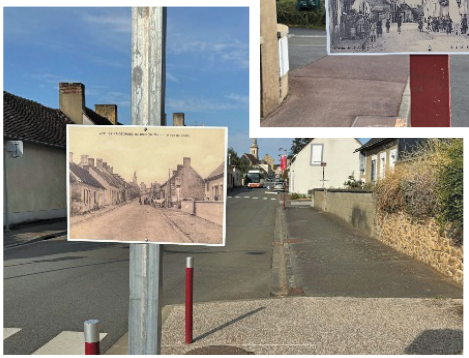
Il y avait neuf candidats et sur les trois sénateurs sortants, deux se représentaient : **Jean Pierre VOGEL** (divers droite) et **Thierry COZIC** (socialiste) ont été réélus.

Le troisième poste était vacant et a été remporté par **Dominique LE MENER** (divers droite). A noter, Saint Georges du Bois bénéficie de CINQ grands électeurs qui ont été élus par les conseillers municipaux en leur sein.

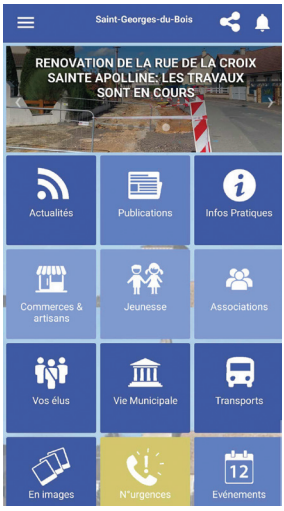
Trois nouvelles photos valorisent Saint Georges du Bois

Dans le cadre de la mise en valeur de notre commune, trois nouvelles photographies ont récemment été installées à différents points stratégiques de Saint Georges du Bois : **rue du Mans**, **rue de Sablé** et **rue de Souligné**.
Ces clichés, qui mettent en lumière le patrimoine, les paysages et l'identité de notre village, participent à l'embellissement de l'espace public tout en offrant aux habitants et aux visiteurs un regard valorisant sur notre territoire.







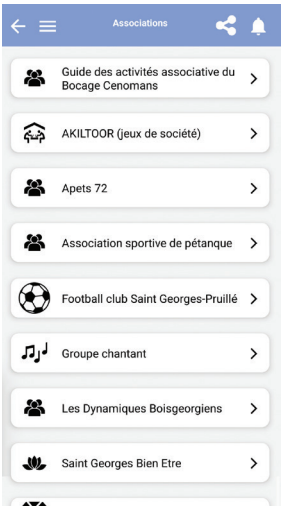


Pour rester au courant des dernières actualités et alertes, téléchargez l'Application mobile «My Mairie» et choisissez St-Georges du Bois,

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

my mairie



Point setram et locations de vélos

Le vendredi 26 août 2026 de 14h30 à 16h30, l'agence mobile de la SETRAM s'est installée place de la mairie afin de proposer un service de proximité pour ses usagers : 25 personnes, essentiellement des futurs élèves de 6ème sont venus, dont 18 qui ont souscrit à un abonnement ou à une recharge de titre.





Rappel : La Setram vous propose différents types de vélos à la location (classique, pliant, électrique, cargo) pour répondre au mieux à vos besoins. Les locations peuvent être de courte ou de longue durée, de 1 jour jusqu'à 1 an en fonction du vélo loué. Plus de 40 vélos ont déjà été loués sur notre commune.

Réserver directement en ligne en vous pré-inscrivant sur le site de location de vélo : www.setram.fr/fr/BRr-Location-de-velo.html



Voyagez en toute sérénité les vendredis et samedis soir !
Le Vendredi et samedi soir à 22h30, 23h30 et 00h30 depuis l'arrêt république vers votre arrêt de bus le plus proche de votre destination

Repas des aînés – Invitation du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a le plaisir de convier les habitants de Saint Georges du Bois à son repas annuel des aînés, qui se tiendra le :
Samedi 14 novembre 2026 à 12h00
à la Salle Associative de Saint Georges du Bois

Ce moment convivial est réservé aux personnes âgées de 66 ans et plus au 1er janvier 2026, domiciliées dans la commune.
Inscription obligatoire avant le 28 octobre 2026 en Mairie



EXPOSITION

SAINT-GEORGES-DU-BOIS

Hier et aujourd'hui

28 Octobre au 12 Décembre 2026

Espace Culturel



Aux horaires d'ouverture de la Bibliothèque



Photos : Philippe Caillon-Morisseau - Saint-Georges-du-Bois

Informations sociales

Mission locale de l'agglomération mancelle

Elle s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans afin de les aider dans leur parcours (élaboration de projet, accompagnement à la recherche d'emploi...). **Tél : 02.43.84.16.60**

«Soutien à domicile Familles de la Sarthe»

Pour les familles, les personnes âgées et personnes en situation de handicap, Familles Rurales vous accompagne dans les actes de la vie quotidienne. **Elodie Leroy** (responsable de secteur) se déplace à domicile et un devis est possible gratuitement et sans engagement.
Tél : 02.43.77.23.53
Mail : eleroy.sad@famillesdelasarthe.org

Maison des services ADMR

Rives de la Sarthe propose des services à domicile, une aide aux familles en situation délicate, une aide aux personnes âgées handicapées (garde à domicile de jour comme de nuit, toilette, courses,..) **Tél : 02.43.21.03.05**

Sarthe Autonomie

Sarthe Autonomie s'adresse aux personnes en perte d'autonomie, à leur entourage et aux professionnels. Ses missions sont l'accueil, l'écoute, l'information, l'aide aux démarches (prestations et aides financières, hospitalisation, services à domicile, amélioration de l'habitat ...), ainsi que la recherche et l'orientation vers des solutions visant à améliorer la vie quotidienne de ces personnes. Sarthe Autonomie de l'antenne d'Allonnes reçoit sur rendez-vous tous les matins sur place ou au domicile et sans rendez-vous à Sarthe Autonomie le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h.
11, rue Maurice Ravel - 72700 Allonnes (locaux circonscription d'action sociale)
Tél: 02 43 14 33 60
Mail: sartheautonomie.cmno-allonnes@sarthe.fr

Assistante Sociale du Secteur

Vous pouvez rencontrer Madame CHATELIER au 11 rue Maurice Ravel à Allonnes le lundi après-midi sur RDV.
Tél : 02.43.14.33.60.

Informations pratiques

Mairie

Horaires d'ouverture :
• Lundi : 14h30 à 18H00
• Mardi, Mercredi,Jeudi, Vendredi : 9H00 à 12H00 et 14H30 à 17H00
• Samedi : 9H00 à 12H15

Tarifs des Photocopies
A4 noir et blanc : 0.20 €
A4 couleur : 0.50 €
A3 noir et blanc : 0.30 €
A3 couleur : 0.70 €

Tél : 02.43.47.18.87
Mail : accueil@mairie-sgdb.fr

SIVOM du Bocage Cénomans

Tél : 02.43.83.51.97
Mail : secretariat@bocagecenomans.org

L'accueil de loisirs (mercredis et vacances scolaires): tel 07 64 58 19 23

accueilloisirs@bocagecenomans.org

Relais de la Petite enfance

Tél : 02.52.19.21.80 (choix 2)
Mail : relaispetitenfance@bocagecenomans.org

Presbytère

Père Vincent Rabergeau
4 rue Ducré 72100 Le Mans
02.43.47.80.75 / 02.43.28.52.69

Si vous n'êtes pas cité, n'hésitez pas à vous faire connaitre en mairie.

Activité tennis
Les cours de tennis sont en accès libre

Agence Postale Communale
Elle se situe en mairie, ses horaires d'ouverture sont en lien avec celles de la mairie. La levée du courrier a lieu à 12h30 en semaine et à 11h00 le samedi.
Tél : 02.43.21.33.67

Bibliothèque « à Pleine Page »
Tél: 09.64.02.36.05
Espace culturel - Place de la Mairie
- Lundi: 16h30 à 18h30
- Mercredi: 10h-12h / 14h30 à 18h30
- Samedi: 10h00 à 12h00

Conseillers numériques
Permanence face à la Mairie le lundi de 14h30 à 18h00

Destruction Nuisibles
En cas de présence de nuisibles (frelons asiatiques, guêpes etc...) contacter l'accueil de la mairie.

Déchets verts
Déchets verts au lieu-dit de la Blanchardière (sortie de St Georges du bois vers Etival).
- Lundi au vendredi : 8H30 à 18H30
- Samedi : 9H00 à 18H00

Déchets encombrants et spéciaux à la déchetterie du Ribay (Rouillon).
- Lundi, Mardi, Mercredi : 9H00 à 12H00
- Jeudi et Vendredi : 14H00 à 18H00
- Samedi : 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00

Pour les déchetteries ouvertes de 9 à 12 heures, la dernière entrée se fait à 11h45.
Pour les déchetteries ouvertes de 14 à 18 heures, la dernière entrée se fait à 17h45.

Composteurs: Les composteurs sont disponibles auprès de « Le Mans Métropole » en composant le **02.43.47.47.60**

Ramassage des ordures ménagères ET tri sélectif : LUNDI (toutes les semaines) et si le lundi est férié, la collecte est reportée au lendemain. Sortir les bacs la veille.

Location de la salle de la Maison de la Rivière
(capacité de 49 personnes)
au Parc de la Rivière du vendredi 11H30 au lundi 11H30. Renseignement auprès de la mairie

Transport

ALÉOP (Le Mans - Noyen - Sablé) Ligne 208
Dépliant disponible en mairie et sur le site internet : **aleop.paysdelaloire.fr**

SETRAM
Dépliant ligne 34 disponible en Mairie. Horaires fixes en semaine, fixes et à la demande le samedi et uniquement à la demande le dimanche. **En savoir plus sur sgdb72.fr**

Ses artisans

Ailetechdrone : Télépilote Professionnel : Laurent Bilheux contact@ailetechdrone.fr **06.16.62.66.61**

Artisan peintre :
Jean-Marie Pelletier : **02.43.47.14.49**

Dépannage en électroménager et outillage électrique. Vente d'occasion et de pièces détachées
Xavier Lebreton : **06.62.05.31.06**

Drimi 72 entreprise de désinsectisation
Tel : **06.20.03.38.24**
Mail : **dds.drimi72@gmail.com**

GN ISOLATION : Panneaux isothermes : **02.43.47.10.67**

NP Maçonnerie : Artisan maçon
Patrice Noël : **06.74.04.01.52**

ORDIDOC - Dépannage informatique à domicile **06.30.54.44.66**

SARL Lemesle Jardins : Jardinier Paysagiste lemeslejardins@gmail.com **06.08.54.35.86**

Sain et toit - Nettoyage et entretien Toiture, Façade, Terrasse et Panneaux solaire. Michaël Rolland : michael@sain-et-toit.fr **07.82.90.88.53**

Vincent Meunier - Graphiste, Webdesigner et formateur infographie **contact@vincent-meunier.fr 06.67.36.32.07**

Ses services

Pharmacie de garde : 3237
Centre Hospitalier : 02.43.43.43.43
Centre Antipoison : 02.41.48.21.21
SAMU : 15
MÉDECINS DE GARDE : 116-117
POMPIERS : 18 / 112 (portable)
URGENCES : 17
Urgences vétérinaires 24h/24 :
Numéro de téléphone : 3115 (gratuit)
Site internet : www.urgences-veterinaires.fr

Gendarmerie de Coulans sur Gée:
02.43.88.82.06

Cabinet Médical Dr Barré, Dr Carrara , Dr Letessier, Dr Moreau-Cordier, Dr Nayagom, Dr Toullier : **02.43.47.17.17**

Dentiste Dr Potra 4 place pasteur St Georges du Bois: **02.43.47.22.96**

Infirmier libéral David Liger : **06.47.81.24.07**

Kinésiologue
Laurence Manceau: **07.69.25.25.19**

Kinésithérapeute
Déborah Sarrelabout : **02.43.88.47.81**
Stéphane Tirot : **02.43.28.51.85**

Ostéopathe
Manuel Dumont, Amandine Courtien : **02.43.88.47.81**

Naturopathe : Eline BASSAN : **06.02.45.14.81**

Pharmacie : Éloïse Jourdrein : **02.43.47.18.82**

Pédicure Podologue
Agathe Thibault-Besnard : **02.43.21.23.31 ou 06.67.88.75.15**

Praticienne en hypnose :
Coralie Christophle : **07.71.59.56.14**

Mutami Mutuelle (contrat village)
09.77.42.55.25 ou 07.87.55.13.07

Ses commerçants

ADRAE - Pâtisseries maisons : **06.52.07.85.93**
adrae_patisserie@hotmail.com

Charlotte s'en mêle - Coiffure : **02.43.47.24.12**

CRYSTALCLEAN - Nettoyage intérieur de véhicules à domicile : **06.84.35.16.45**
contact.crystalcleanlm@gmail.com

Évasion des sens - Isabelle esthéticienne : **06.45.81.47.46**

Jean Pierre Rouillard - Vente de produits (élevage local) : Blonde d'Aquitaine, Charolaise et Limousine en colis de 10 à 15 kg. Veau en colis de 5 à 10 kg : **02.43.47.24.96**

La Maison du Pain - Boulangerie, Pâtisserie : **02.43.20.21.08**

L' Imprévu / Café du Midi - Bar, Tabac, Presse : **02.43.14.75.30**

Le P'tit Saint-Georges - Bar, Restaurant : **02.43.47.14.29**

LINA TAXI - Artisan taxi : **07.81.81.09.72**
linataxi72700@gmail.com

Natur'elle - Institut de beauté : **02.43.43.06.00**

Ongléance - Soin des Ongles : **06.03.74.26.97**

Pat'Pizza - Commerce ambulant -Vente de pizzas : **06.85.66.11.57**

Trame et Matière Création textile - Création et confection de lingerie :
site web : **creation-textile-sarthe.fr**
mail : **info@creation-textile-sarthe.fr**

Stéphane Leffray - Vente de produits à la ferme (sur réservation) viande rouge, de veau et volailles : **02.43.47.19.96 ou 09.60.01.82.59**

Sublissim'Ongle (Onglerie)
Contact Cindy POTTIER
3 rue des Fouillées
06.62.06.02.84 sur rdv.

U Express - Supermarché : **02.43.83.04.04**

Calendrier des animations de Saint Georges du Bois

Samedi 17 octobre 2026	Exposition de vieilles voitures place de la Mairie à 9h
Samedi 24 Octobre 2026	Marche contre la polio à 9h30 sur le parking près de l'école élémentaire
Mercredi 28 octobre 2026	Réunion publique sur la Biodiversité à 19h30 à Pruillé le Chétif (espace socioculturel de le Bujerie)
Vendredi 30 octobre 2026	Assemblée Générale de l'Association sportive de Pétanque Boisgeorgienne
Mercredi 11 Novembre 2026	Commémoration du 11 novembre place de la mairie à 12h15
Samedi 14 novembre 2026	Repas des seniors offert par le CCAS à 12h à la salle associative
Samedi 5 Décembre 2026	Repas de Noël de l'association Les Dynamiques Boisgeorgiens Salle associative à St Georges du Bois
Dimanche 13 décembre 2026	Spectacle de Noël et concert à l'église
Dimanche 10 Janvier 2027	Vœux du Maire à 11h à la salle associative
Samedi 23 Janvier 2027	Assemblée Générale de l'association Les Dynamiques Boisgeorgiens Salle associative à St Georges du Bois

2027 année électorale,

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales !

Pour voter, il faut être citoyen français, âgé d'au moins 18 ans la veille du scrutin et être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans recensés et pour les personnes ayant obtenu la nationalité française après 2018.

Pour les autres personnes ou en cas de déménagement, il est nécessaire de s'inscrire dans sa nouvelle commune. L'inscription est possible en mairie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile et **doit se faire au plus tard le vendredi 12 mars 2027.**